

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 20 décembre 2017

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

Les services de l'Etat vigilants quant à la bonne information du consommateur sur l'origine des produits alimentaires

La presse s'est faite l'écho ces derniers jours d'actions menées par les Jeunes Agriculteurs (JA) auprès de la grande distribution pour rechercher des anomalies concernant l'étiquetage et l'origine des produits alimentaires et faire la promotion des productions françaises.

Dans un contexte de développement des circuits courts et de valorisation des productions locales, il importe que le consommateur soit correctement renseigné sur l'origine des produits qu'il achète.

Les services de l'Etat en ont fait une priorité. Ainsi, le service concurrence consommation et répression des fraudes (CCRF) de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) se mobilise tous les ans pour rechercher les pratiques commerciales trompeuses dans les secteurs de la distribution et de la restauration. La filière fruits et légumes, à fort enjeu économique dans le département, fait notamment l'objet d'une attention particulière.

En 2017, les agents de la DDCSPP ont réalisé **129 contrôles sur l'origine et l'étiquetage des produits** dans les secteurs de la distribution et de la restauration. Ils se sont répartis de la façon suivante :

pour les fruits et légumes : 69 contrôles ont été effectués dans les grandes et moyennes surfaces (GMS), les supérettes et chez les primeurs. Ils ont donné lieu, selon la gravité des anomalies relevées, à 6 procès-verbaux de constatation transmis au parquet, 5 demandes de correction immédiate et 22 avertissements avec obligation de se mettre en conformité. Dans les établissements en infraction, il a été constaté une mauvaise tenue des rayons ainsi que des origines ou des étiquetages incorrects ou imprécis,

pour les viandes : une soixantaine d'établissements ont été contrôlés et 8 restaurants ont reçu un avertissement pour des défauts ou des imprécisions dans l'affichage de l'origine de la viande bovine. Aucun des établissements de restauration contrôlés ne mettait en avant une origine faussement nationale des viandes servies.

Il importe toutefois de souligner qu'en raison du volume important des produits commercialisés et de l'approvisionnement intense et régulier de certains rayons de vente,

Contact presse :



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

la conformité d'un établissement peut évoluer dans le temps et ceci, indépendamment de l'intensité des contrôles exercés.

La DDCSPP invite donc les consommateurs à être attentifs et à se reporter aux étiquetages qui doivent mentionner les informations nécessaires pour leur permettre de juger de la qualité des produits. Elle les invite également à lui signaler tout constat d'anomalie se rapportant à une pratique commerciale jugée déloyale ou frauduleuse.

Une brochure de conseils et d'information est disponible pour les fêtes de fin d'année sur le site internet de la DGCCRF à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/publications>

Contact presse :

*Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr*